

**INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR** Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs à propos du Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Barings Global Bond Fund (le « Compartiment ») un compartiment de Barings International Umbrella Fund (le « Fonds à compartiments multiples ») Class I GBP Inc- ISIN No.IE00B7JYQM55 (la « Catégorie d'Actions »)

Le Fonds est un Fonds commun de placement. Baring International Fund Managers (Ireland) Limited est le Gestionnaire du Fonds.

### OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

**Objectif :** Rechercher un rendement total maximal par la génération de revenus courants et l'augmentation du capital.

**Politique d'investissement :** Le Fonds investit principalement dans un portefeuille géré activement et diversifié au niveau mondial et investit au moins 80 % de sa Valeur Nette d'Inventaire dans des instruments obligataires.

Les instruments obligataires dans lesquels le Fonds investit peuvent inclure des obligations d'État, des obligations garanties, des obligations d'entreprises du monde entier, des billets, des débetures, des obligations d'État et émissions souveraines, des effets de commerce, des titres adossés à des actifs (« ABS »), et des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales et résidentielles (« CMBS » et « RMBS »). Le Fonds peut investir en instruments obligataires investment grade et jusqu'à 50 % de sa Valeur nette d'inventaire en instruments obligataires de qualité inférieure à investment grade, jusqu'à 25 % de sa Valeur nette d'inventaire en produits garantis et/ou titrisés tels que des obligations garanties, des ABS, CMBS et RMBS, et jusqu'à 10 % de sa Valeur nette d'inventaire dans des titres émis et/ou garantis par un même souverain (y compris son gouvernement et les pouvoirs publics ou locaux du pays concerné) possédant une notation inférieure à investment grade. Un titre obligataire investment grade présente un risque moins élevé (mais non nul) que les titres de créance de qualité inférieure à investment grade. À ce titre, les titres obligataires investment grade sont généralement assortis d'un taux d'intérêt moins élevé que les titres obligataires à plus haut rendement.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins d'investissement et de couverture. Le rendement d'un instrument dérivé est lié aux mouvements de l'instrument sous-jacent, par exemple des devises ou des taux d'intérêt, auquel fait référence l'instrument dérivé. La devise de référence du Fonds est l'USD.

**Couverture de change de la catégorie d'actions :** Cette catégorie d'actions n'est pas couverte. La performance de cette catégorie d'actions sera donc influencée par les fluctuations de taux de change entre la devise de la catégorie d'actions et la devise de référence du Fonds.

**Politique de distribution :** Les revenus seront déclarés et distribués chaque année sous forme de dividendes.

**Fréquence d'échange :** Quotidiens. Les investisseurs peuvent acheter et vendre des actions sur demande chaque Jour ouvré (au sens défini dans le Prospectus).

**Indice de Référence :** Indice FTSE World Government Bond. Le Fonds est géré activement et n'est pas conçu pour reproduire l'Indice de Référence, de sorte que sa performance peut s'écarter de manière substantielle de celle de l'Indice de Référence. Le gestionnaire d'investissement gèrera l'exposition globale du Fonds jusqu'à 200 % de la valeur à risque (« VaR ») de l'Indice de Référence. La VaR d'un Fonds est une estimation quotidienne de la perte maximale d'un Fonds est susceptible de subir en une journée. Le gestionnaire d'investissement dispose d'un pouvoir discrétionnaire absolu en matière d'investissements et n'est pas limité par l'Indice de référence. Le Fonds peut investir de manière significative dans des instruments non repris dans l'Indice de Référence. L'Indice de Référence est utilisé uniquement à des fins de gestion des risques et de comparaison des performances. Le gestionnaire d'investissement peut prendre en considération, par exemple, les expositions aux émetteurs, la durée, les pondérations sectorielles les pondérations par pays, les notations de crédit et l'erreur de suivi dans chaque cas par rapport à l'Indice de Référence, mais (hormis comme indiqué ci-dessus) il n'utilise pas l'Indice de Référence comme restriction aux investissements.

**Veillez consulter le Prospectus et le Supplément pour des informations plus détaillées.**

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible ← Risque plus élevé →

Rendements généralement plus faibles Rendements généralement plus élevés

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

La catégorie de risque se fonde sur les variations de la valeur des données simulées du Fonds, et constitue un indicateur de risque absolu.

- Les données historiques et simulées peuvent ne pas constituer un indicateur fiable pour l'avenir.

- La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

- La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

- Le Fonds est placé dans la catégorie 4 aux fins de ce tableau en raison de la nature de ses investissements

- La valeur des investissements et les revenus qu'ils produisent peuvent évoluer à la baisse comme à la hausse et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas le montant qu'ils ont investi.

**Les risques suivants peuvent ne pas être reflétés dans l'indicateur de risque et de rendement :**

- Dans des circonstances exceptionnelles sur le marché, il est possible que le nombre d'acheteurs et de vendeurs soit insuffisant pour permettre au Fonds de vendre ou d'acheter facilement des investissements, ce qui pourrait limiter la capacité du Fonds à satisfaire les demandes de rachat des investisseurs.

- L'impossibilité pour une organisation au travers de laquelle nous achetons un actif (par ex. une banque) de respecter ses obligations peut engendrer une perte.
- La garde des actifs entraîne un risque de perte en cas d'insolvabilité du dépositaire ou de non-respect de son obligation de précaution
- Les instruments dérivés peuvent générer un profit ou une perte, et il n'existe aucune garantie qu'un contrat sur dérivé financier donne le résultat escompté. Le recours aux instruments dérivés peut avoir pour effet d'augmenter les hausses ou baisses de valeur du Compartiment et pourrait amener le Compartiment à subir des pertes nettement supérieures au coût du dérivé concerné étant donné qu'une fluctuation relativement mineure peut avoir un impact plus important sur les dérivés que sur les actifs sous-jacents.
- Les évolutions des taux de change entre la devise du Compartiment et les devises dans lesquelles les actifs du Compartiment sont valorisés peuvent avoir pour effet d'augmenter ou de diminuer la valeur du Compartiment et de tous revenus produits.
- Les titres de créance sont exposés au risque que l'émetteur n'honore pas ses obligations de paiement (c'est-à-dire qu'il soit en défaut). Des titres de créance de note faible (à haut rendement) ou non notés équivalents, du type dans lequel le Fonds investira, offrent généralement un rendement supérieur à celui de titres de créance mieux notés, mais ils sont également exposés à des risques de défaut de l'émetteur plus importants.
- Les risques d'investissement sur les marchés émergents sont supérieurs à ceux sur les marchés développés en raison de problèmes politiques, économiques ou structurels et le Fonds peut être tenu d'établir des arrangements de garde spécifiques sur certains marchés avant d'investir.
- Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds (section "Considérations relatives au risque" et dans le Supplément du Fonds).

## FRAIS POUR LE COMPARTIMENT

Les frais que vous payez correspondent aux coûts de fonctionnement du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

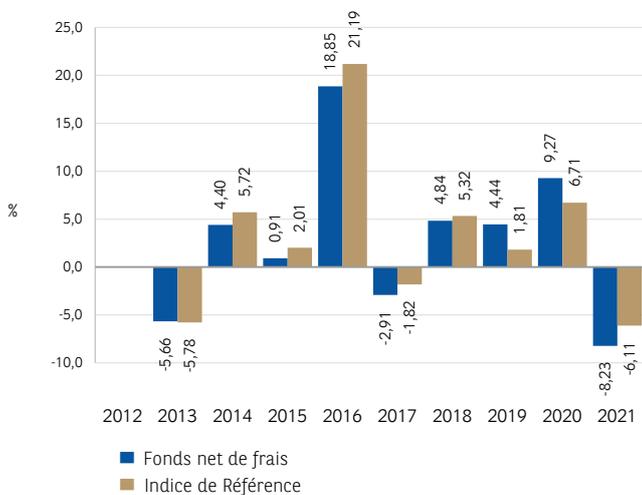
| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement :   |       |
|--|-------|
| Frais d'entrée   | Aucun |
| Frais de sortie  | Aucun |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. |       |
| Frais prélevés sur le Fonds sur une année  |       |
| Frais courants   | 0,75% |
| Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances   |       |
| Commissions de performance   | Aucun |

Les frais d'entrée et de sortie présentés sont des montants maximums. Il est possible que vous payiez moins : votre conseiller financier vous le précisera. Le montant des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice clos le 29/10/2021. Ces chiffres peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent les coûts des opérations du Fonds.

Le Fonds engage des coûts d'opération qui sont payés à partir de l'actif du Fonds.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter aux sections concernées du Prospectus.

## PERFORMANCES PASSÉES



- Les performances passées ne préjugent pas de la performance future.
- La performance indiquée est basée sur la valeur nette d'inventaire après déduction de tous les frais courants et des coûts de transaction du portefeuille, les revenus distribuables étant réinvestis.
- Le Fonds a été lancé en 1978. La Catégorie d'actions a été lancée en 2012. Le graphique indique la performance passée de la Catégorie d'actions et de l'Indice de Référence pour toutes les années civiles disponibles depuis le lancement de la Catégorie d'actions.
- Le calcul de la performance passée ne tient pas compte des frais d'entrée et de sortie mais tient compte de tous les frais courants.
- Le Fonds n'est pas conçu pour reproduire l'Indice de Référence.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire :** Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited

**Autres informations :** Barings International Umbrella Fund est une structure à compartiments multiples, parmi lesquels ce Fonds. Le présent document d'information clé pour l'investisseur (KIID) est propre au Fonds et à la catégorie d'actions indiquée en début de document. Veuillez vous reporter au Prospectus du Fonds pour obtenir plus de détails sur les autres catégories d'actions. Vous pouvez obtenir, sans frais, des informations complémentaires sur ce Fonds y compris le Prospectus complet, le dernier rapport et les derniers comptes annuels et tout rapport semestriel et comptes semestriels ultérieurs (qui sont préparés pour le Fonds à compartiments multiples complet) sur [www.baring.com](http://www.baring.com) ou sur demande adressée à Barings.

**Informations pratiques :** Le cours du Fonds est calculé chaque jour de négociation et est disponible en ligne à l'adresse [www.baring.com](http://www.baring.com) et/ou [www.euronext.com/en/markets/dublin](http://www.euronext.com/en/markets/dublin). Vous pouvez obtenir des informations sur les modalités d'achat, de vente et d'échange de parts en contactant Barings (voir les coordonnées plus haut).

**Rémunération :** Une description détaillée de la politique de rémunération du Gestionnaire applicable au Fonds est disponible à l'adresse [www.baring.com](http://www.baring.com). Cette description inclut des informations relatives au comité de rémunération (en cas de création d'un tel comité) et une présentation du mode de calcul des rémunérations. Les investisseurs peuvent obtenir gratuitement une copie de cette politique auprès de Baring International Fund Managers (Ireland) Limited.

**Législation fiscale :** Le Fonds est soumis à la législation fiscale irlandaise, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en tant qu'investisseur dans le Fonds. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers fiscaux avant d'investir dans le Fonds.

**Déclaration de responsabilité :** La responsabilité de Baring International Fund Managers (Ireland) Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus et du Supplément du Fonds.